

# FLAGNAC

Bulletin Municipal  
2020



N° 28

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Cette année 2020 a été particulièrement marquée par la COVID 19 qui est venu ébranler notre vie de tous les jours et nos certitudes.

Nous avons dû changer brutalement notre mode de vie et nous nous sommes tous retrouvés confinés, un mot nouveau que nous avons dû apprendre à en connaître la signification. Du jour au lendemain, la très grande majorité d'entre nous, a dû rester à la maison, à la fois rassurés et effrayés. Le pays tout entier s'est trouvé à l'arrêt ; il n'y avait quasiment plus de circulation automobile. Nous avons dû apprendre à respecter les nouvelles règles de vie, imposées par le Gouvernement sur les préconisations des professeurs de médecine, pour contenir la propagation de la pandémie. Mais une partie de la population s'est mobilisée, s'exposant au danger pour que nous continuions à vivre. Je pense particulièrement au personnel médical, en contact direct avec les malades, qui a assumé avec beaucoup de courage et de professionnalisme, sa noble tâche que nous avons un peu oubliée. La société a dû également s'organiser pour que nous puissions nous alimenter ; c'est ainsi que les caissières de nos magasins, la peur au ventre, nous ont permis de faire nos courses. La vie s'est progressivement organisée différemment, les agriculteurs ont mis en place des circuits courts avec une communication par internet. Nos enseignants ont immédiatement mis en place un enseignement à distance très efficace, permettant aux élèves de poursuivre leur enseignement. Nos enfants, avec le soutien des parents, se sont adaptés également. Ainsi, nous avons fait preuve collectivement d'une grande adaptation et avons pu répondre ponctuellement à cette pandémie.

Des habitants de Flagnac ont, en un temps record, confectionné plus de 1000 masques pour que chaque habitant, à la sortie du confinement le 11 mai, puisse disposer d'un masque tissus qui était une denrée extrêmement rare à cette époque. Je tiens ici à les remercier et à leur rendre hommage pour cet élan de générosité.

Les services municipaux se sont également mobilisés, notre secrétariat a poursuivi sa tâche et notre équipe technique a été présente tous les jours sur le terrain, la végétation n'était pas confinée ; les équipes des écoles ont dû, à partir du 11 mai, avec les équipes enseignantes, mettre en place un protocole sanitaire très strict.

A la rentrée, une nouvelle vague de propagation de la pandémie s'est manifestée. Nous voilà dans un nouveau cycle de confinement et notre département semble particulièrement touché. Il nous appartient collectivement d'appliquer strictement les mesures sanitaires qui nous sont imposées. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions contenir cette pandémie au niveau de la planète.

Ceci a également de graves conséquences sur la vie sociétale, principalement la vie de nos aînés, de nos enfants, de nos associations. La vie économique va être confrontée à de graves problèmes pour des années. Aussi, n'oublions pas de faire travailler nos commerçants et producteurs locaux et oublions la facilité des commandes aux grands groupes qui asphyxient notre économie.

L'autre grand moment de cette année a été bien sûr l'élection du 15 mars dernier par laquelle vous m'avez renouvelé votre confiance. Dès cette date, la nouvelle équipe a travaillé au projet de mandature détaillé sur notre profession de foi. Conservez-la, c'est le contrat qui nous lie. Comme vous le verrez dans les articles suivants, nous avons d'ambitieux projets et avons déjà beaucoup travaillé.

La réalisation de la « déviation du Foirail » constitue également un des faits marquants de cette année. Le Conseil Départemental a su réaliser cette infrastructure déterminante en bonne intelligence avec les propriétaires riverains sans qui rien n'était possible. Je tiens ici à les remercier pour l'intérêt qu'ils portent au développement de notre village. L'entreprise Rouquette a su également s'adapter aux contraintes du chantier et nous a ainsi montré son savoir faire. Je tiens à remercier nos Conseillers Départementaux, Michèle Buessinger et Christian Tieulié qui ont su faire avancer ce projet et y intégrer les contraintes de sécurité liées à la traversée de la RD508 ; le passage souterrain était indispensable pour tous les riverains, y compris surtout pour les résidents de l'EHPAD Ste Marie.

2021 verra le début de la construction l'EANM pour malvoyants sur les stades du château de La Griffoulière. 42 nouveaux résidents et une trentaine d'emplois directs ou indirects pourront s'installer sur notre commune ou notre territoire. C'est une structure que nous envient bien des communes. Cet équipement, nous la devons encore une fois à la volonté affichée du Conseil Départemental, de son Président Jean François Galliard et de nos deux Conseillers

Départementaux qui n'ont pas ménagé leur peine pour le choix du site avec le concours de la commune de Flagnac qui fournit gracieusement le terrain d'un montant estimé de 220 000 €.

Autre évènement important, lié aux élections municipales, la mise en place d'une nouvelle équipe à Decazeville Communauté, dont la présidence a été, sans surprise, confiée à François Marty. Un seul regret, à aucun moment la commune de Flagnac n'a été sollicitée pour participer à l'équipe du Bureau.

Dès que ce sera possible, c'est avec grand plaisir que la nouvelle équipe municipale viendra devant vous, pour vous présenter ses vœux et ses projets,. Malheureusement, à l'heure actuelle, compte tenu des mesures sanitaires nous ne savons pas si cela sera possible aux dates habituelles.

Je formulerai les vœux suivants : respectons les règles sanitaires qui nous sont imposées, soyons solidaires et unis, prenez soin de vous et de vos proches pour que nous puissions nous retrouver dès que possible en ayant le sentiment d'avoir maîtrisé ensemble une épreuve difficile.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite professionnelle sans oublier ceux qui vous sont chers, et vous souhaite beaucoup d'unité pour réussir l'année 2021.

**On va y arriver tous ensemble !**

**Pierre TIEULIE, maire de Flagnac**

## SOMMAIRE

L'éditorial du maire	page 2
La nouvelle équipe municipale	page 4
Le personnel communal	page 5
Les finances de la commune	page 6
Les travaux réalisés en 2019	page 7 et 8
Les travaux réalisés en 2020	page 9, 10
Les travaux du Conseil Départemental	page 11
Les travaux à venir en 2021	page 12 et 13
La démocratie participative	page 14 et 15
Les écoles	page 15 et 16
L'urbanisme	page 16 et 17
Une nouvelle communication	page 17
Le camping	page 17
Civisme et qualité de vie	page 18
Culture et animations	page 19 et 20
L'économie sur notre commune	page 20
OPTEO présente son projet	page 21
Le mot des Conseillers Départementaux	page 22
L'Etat Civil et vie pratique	page 23
Nos partenaires	page 24

## LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



**Pierre Tieulié**  
Maire de Flagnac  
Délégué communautaire



**Olivier Lantuéjoul**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Suppléance du Maire  
Urbanisme/ Environnement  
Civisme et qualité de vie  
Associations



**Véronique Puech**  
2<sup>ème</sup> Adjointe  
Finances/ Tourisme  
Patrimoine et Bâtiments



**Claude Dalmon**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Voirie-éclairage  
public / Travaux  
sécurité



**Irène Bousquet**  
4<sup>ème</sup> Adjointe  
Cantine/ Affaires scolaire  
Animations  
communication culture



**Josiane Coite**  
Sécurité, Ecoles, Animation  
Communication



**François Domergue**  
Conseiller délégué  
Comité des sages



**Agnes Delagnes**  
Sécurité, Tourisme, Animation,  
Communication



**Frédéric Garcia**  
Voirie, travaux, civisme  
Représentant défense



**Christine Hazard**  
Ecoles, Civisme,  
Animation, Communication



**Philippe Beugnet**  
Appel d'offre, Tourisme, Civisme,  
Animation



**Maryline Dalmon**  
Ecoles, Civisme, Associations,  
Communication



**Cédric Larren**  
Voirie, Travaux,  
Civisme, Associations



**Sandrine Faugiere**  
Tourisme, Civisme Animation



**Serge Soulié**  
Finances, Travaux, Patrimoine



**Coralie Cerles**  
Remplaçante



**Gael Domergue**  
Remplaçant

## LE PERSONNEL COMMUNAL



### *Une toute nouvelle équipe au secrétariat de la mairie.*

Au cours de ces deux dernières années, le secrétariat de la mairie aura connu plusieurs modifications successives et aura été totalement renouvelé.

Sandra ANDRIEU a remplacé au 1/04/2020 Virginie CESANO qui avait demandé une mutation. Sandra, habitant Livinhac, était auparavant en poste à la mairie de Vaureilles. Elle sera reclassée au titre de Rédacteur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.



Valérie MOLINIE, habitant notre commune, a été embauchée sur un poste de contractuelle le 1/10/2020. Elle remplacera Agnès Joffre dont le contrat à l'Agence Postale se termine le 31/05/2020. Nous aurons l'occasion de rendre hommage à Agnès Joffre pour ses 20 ans de service à la commune de Flagnac.



Concernant le personnel des écoles, des adaptations d'horaires ont eu lieu suite à la réorganisation de la cantine, mais globalement le personnel est identique, excepté le départ de Virginie Garcia, contractuelle, que nous tenons à remercier pour son service.

Ecole de Flagnac : Nathalie Guibert (ATSEM et transport scolaire), Maritje Dewit (garderie du matin, cantine et ménage mairie),



Ecole d'Agnac : Véronique Martin (ATSEM Agnac + surveillance cantine Flagnac), Edith Raust (garderie + cantine), Yasmina Laplace (ménage),

Equipe Technique : Jean Pierre Sérieys et Cédric Bessièr.



**ROUQUETTE TP**

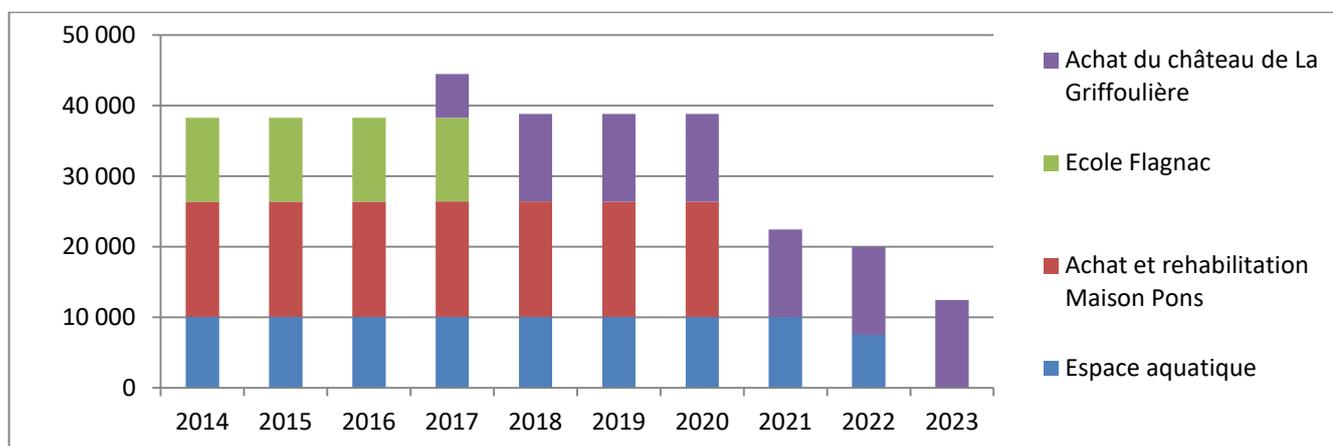
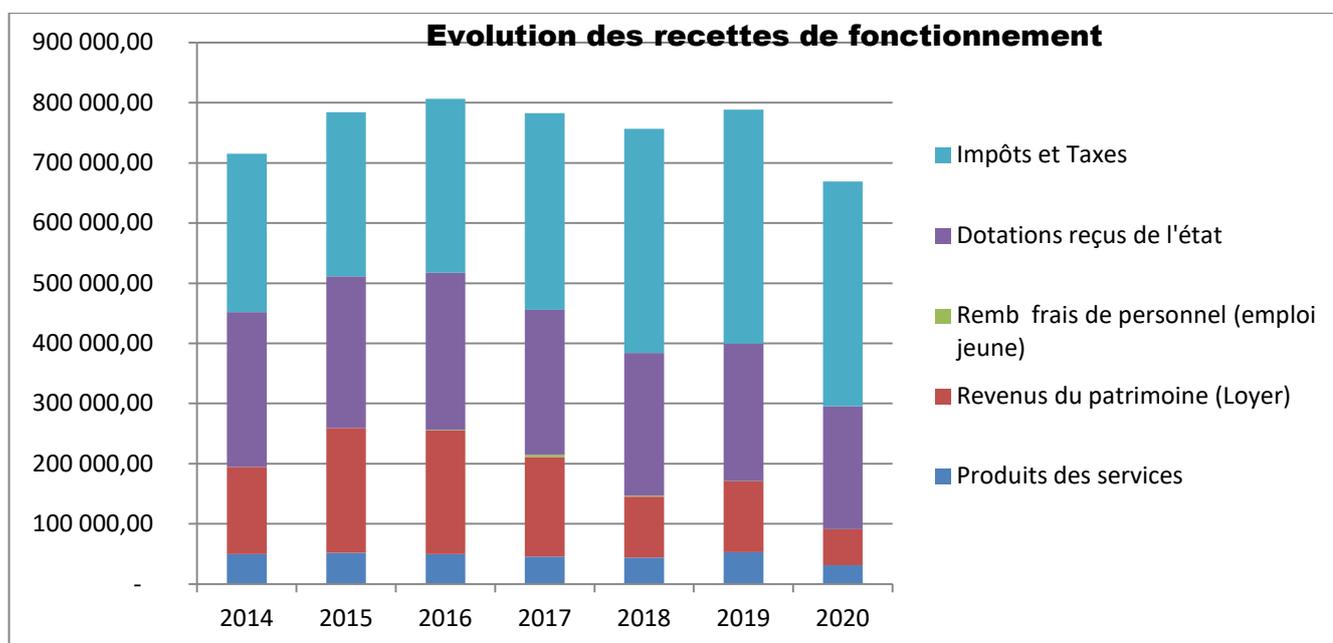
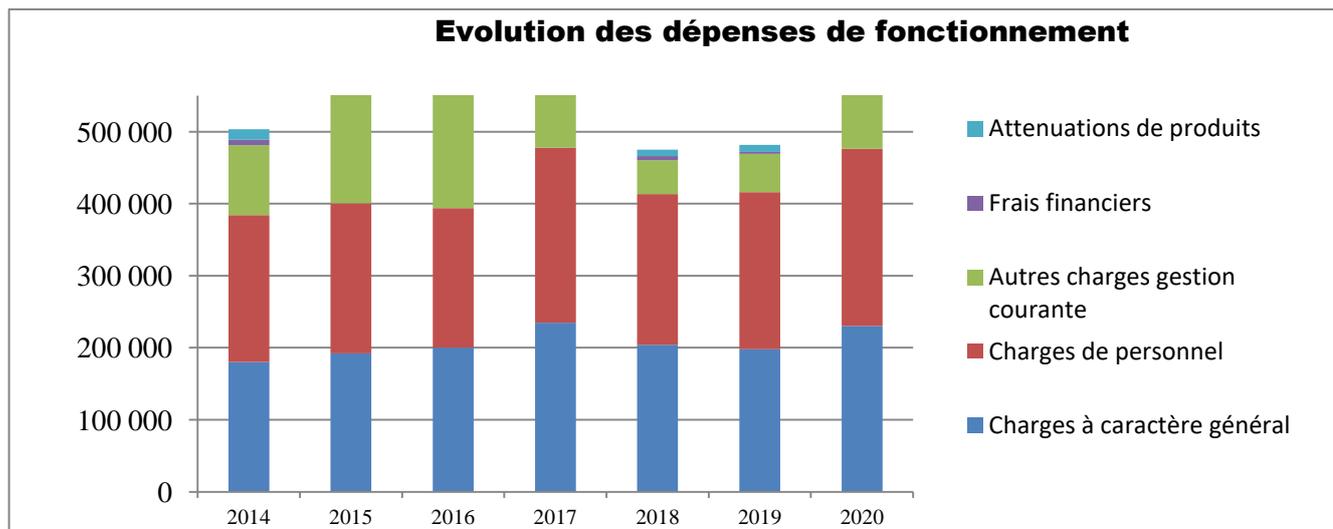
ZA du Plégat 12110 AUBIN

Travaux Publics & Privés  
Carrière

Téléphone : 05 65 43 15 09

Mail : [contact@rouquette-tp.com](mailto:contact@rouquette-tp.com)

*Des finances maîtrisées sans augmentation de la fiscalité depuis 2012,*



**L'évolution des dépenses d'investissement**

**Ecole de Flagnac :**

***Une installation de chauffage performante et un bâtiment à énergie positive***

Réfection du chauffage de l'école de Flagnac au moyen d'une pompe à chaleur captant l'énergie géothermique du sol au moyen de 3 forages de 140 m de profondeur. Cette installation peut également, en été, rafraîchir les pièces au moyen d'un dispositif dit de « géocooling ». Un « relamping général » (remplacement de tout l'éclairage par des Leds) a été réalisé. Ces travaux ont permis dès la première année de réaliser une économie de 2 000€ environ. Le coût global de ces aménagements s'élève à 201 271€ HT dont 155 169€ € de subventions (Etat, Département, ADEME, Communauté de Commune).

Pose de panneaux voltaïques. Près de 100 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de l'école. Le coût de cette installation s'élève à 29 340 € HT financé à 100% par la commune. Le montant de la production vendue en 2020 s'élèvera à 2800€ environ. L'énergie ainsi produite fait en sorte que l'école de Flagnac est devenue le 1<sup>er</sup> bâtiment à énergie positive de nos installations.

Extension de la garderie : La garderie était trop exigüe. Les travaux ont consisté à agrandir la salle de 33 m<sup>2</sup> à la place du préau et d'en construire un nouveau sur la façade ouest permettant ainsi de protéger la maternelle de l'ensoleillement en fin d'après midi. C'est ainsi plus de confort et de service que nous assurons à nos enfants. Au cours de ces travaux, il a été procédé à la peinture de la quasi-totalité des murs extérieurs de l'école. L'intégration architecturale de cette extension a été particulièrement réussie par le cabinet d'architecte M Autret. Le montant de ces travaux s'élève à 63 738€ HT dont 38795 € de subventions (Etat et Département).

Pose de rideaux sur les fenêtres de la façade sud (coût : 2 244.70€).



Le local technique de la chaufferie



La nouvelle garderie

**Parking d'Agnac :**

***Un nouvel espace de stationnement bien utile aux habitants***

Un nouveau parking de 320m<sup>2</sup> et de 12 places a été créé au centre du village, à l'emplacement d'une partie de l'espace herbagé. Cette réalisation a permis de répondre aux besoins des habitants de ce secteur. Ces travaux d'un montant de 33702€ HT ont fait l'objet de subvention de l'Etat (DETR) et du Département pour un montant total de 11 425€.



## **Radars pédagogiques sur la RD580 (traversée d'Agnac):**

### *Des rappels de vitesse pas très respectés par les automobilistes.*

Afin de limiter la vitesse excessive des automobilistes circulant sur la route départementale desservant La Bessenois, la municipalité a décidé, à la demande des riverains, d'installer des radars pédagogiques sur cet axe très fréquenté (900 véhicules/jour). Le coût de cette installation est de 4 556€HT avec une subvention du Département de 2 340€.

Le résultat n'est pas à ce jour très satisfaisant et on constate des vitesses anormalement élevées. Aussi, le maire continuera de demander à la brigade de gendarmerie de Decazeville de procéder régulièrement à des contrôles de vitesses sur ce secteur afin d'assurer la sécurité des habitants.

Nous en appelons à la citoyenneté des automobilistes afin de limiter la vitesse sur cet axe urbanisé et fréquenté par les enfants et les piétons.

## **Travaux voirie 2019 :**

Au cours de l'année 2019, les voiries suivantes ont été réalisées :

- Route de Reyt, 1ère tranche,
- Route de Betonesque,
- Lotissement La Garrigal

L'ensemble de ces travaux représentent une longueur de 1490 m et leur coût s'élève à 30 996 €.

## **Aménagement mairie et accueil :**

### *Un nouvel espace accueillant et fonctionnel pour les administrés et le personnel*

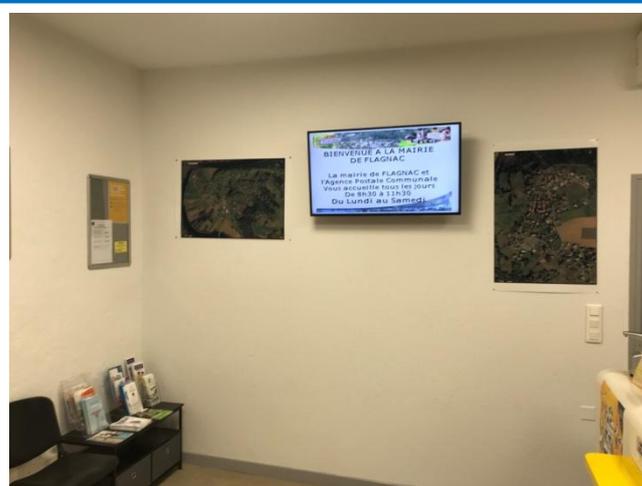
Il était indispensable d'améliorer la qualité de l'accueil ainsi que la confidentialité des conversations. Ce nouvel aménagement est plus fonctionnel et plus agréable pour les administrés ainsi que pour le personnel. En 2018, une première phase d'aménagement des locaux avait consisté à aménager les bureaux des élus (maire et adjoints). La plupart de ces travaux ont été réalisés en régie par l'équipe technique.

En 2019, réaménagement du bureau d'accueil et de l'Agence Postale Communale, pour les rendre plus accueillants et plus fonctionnels, déplacement du bureau de la secrétaire dans l'ancien bureau du maire. Divers aménagement de confort et d'accueil ont été également réalisés (modification du hall d'entrée, pose de vitrines d'affichage, installation d'une climatisation dans le bureau d'accueil et le bureau de la secrétaire, aménagement de placards,...). Au total, l'aménagement de la mairie (phase1 + phase2) s'est élevé à 38 979€ dont 30 000€ financés par La Poste.

## **Travaux réalisés en régie par l'équipe technique :**

### *Une équipe technique performante et qui entreprend*

- Muret de protection parking chemin d'Anglars,
- Aménagement des locaux de la mairie (cloisons, plomberie, peinture,...),
- Réfection appartement T3 école d'Agnac (isolation et peintures),
- Rénovation des bureaux de l'ancienne communauté de communes à Flagnac (peinture et sols),
- Réfection peinture école de Flagnac (classe maternelle et couloirs de service),



Nouvel accueil mairie

**Aménagement du parking dit « Grandes manifestations » :**

*Un nouvel équipement fonctionnel pour nos associations et pour les grands évènements.*

Cet aménagement décidé en 2019, en concertation avec « Hier un Village » et « Tana Quest », réalisé en 2020 permettra d'accueillir et de faire stationner de nombreux véhicules ou autocars lors des grandes manifestations (Hier un Village, Tana-Quest, Fêtes du village, manifestations diverses à venir : accueil de cirques ou manifestations tel que foires ou marchés divers, cérémonies diverses, ...).

Ce parking végétalisé (enherbé et planté d'arbres), de 5000 m<sup>2</sup> de superficie est doté d'un éclairage public alimenté à la demande. M Malbert Régis a accepté de vendre à la commune les emprises nécessaires à la réalisation d'une liaison piétonne vers le chemin d'Anglars. Nous tenons ici à le remercier chaleureusement pour la prise en compte de l'intérêt général de nos habitants. Cette liaison permettra de rejoindre, en toute sécurité, le pré du spectacle par le chemin d'Anglars et ultérieurement la place de l'Eglise située à 200 m par la future liaison Nord/Sud.

L'accès à ce parking, équipé de portails, ne sera ouvert qu'à la demande.



Parking « Grande Manifestation »



Emplacement parking du « Bout du Lieu »

**Aménagement du parking du « Bout du Lieu » :**

*Un nouvel espace de stationnement pour les habitants du « Bout du Lieu » ainsi que ceux du plateau.*

Ce parking, situé en bordure de la nouvelle RD508 (route d'Almont) est situé sur le terrain acheté à M Nicolas Guibert et sur une partie du terrain cédé par M Elie Lavigne. Nous tenons ici à les remercier sincèrement pour l'intérêt qu'ils portent au développement de notre commune et à ses habitants. Ce parking aura une capacité de 30 places environ permettant ainsi de résoudre les problèmes de stationnement des habitants du secteur Nord de Flagnac. L'aménagement des emplacements des différents conteneurs de recyclage des déchets ménagers sera conduit avec un souci permanent de praticité et d'intégration paysagère. Le coût prévisionnel de ces travaux est de 46 00€, le financement est 100% communal. L'équipe technique va procéder aux diverses plantations aux abords du parking.

Il est rappelé que le stationnement, sans déplacement d'un véhicule, est limité à 7 jours consécutifs.

**Travaux d'aménagement et de modification des réseaux d'assainissement et d'eau potable réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Decazeville Communauté :**

***Pour adapter et moderniser les réseaux d'eau potable et d'assainissement Decazeville Communauté a investi***

D'importants travaux, principalement liés aux travaux de réalisation de la déviation du Foirail, ont permis de remanier les réseaux dans ce secteur.

Concernant le réseau d'assainissement : modification du réseau pour prendre en compte la nouvelle RD508 (déviation du foirail), reprise des raccordements des maisons riveraines, nouveau raccordement de maisons, adaptation du réseau au futur PLUiH prenant en compte les nouveaux terrains constructibles, et création d'une nouvelle branche se raccordant sur le réseau situé dans la vallée de Merle délestant ainsi le réseau situé dans le village,

Pour le réseau d'eau potable, tout le secteur situé sous la voirie au niveau de l'ancienne RD508 a été refait ou sera refait jusqu'au Foirail.

**Ces importants travaux représentent un coût de 150 000€ HT environ réalisés et financés par Decazeville Communauté.**

**Réfection réseau eaux pluviales Agnac :**

***Pour maintenir en état les anciens réseaux***

Le réseau eaux pluviales à Agnac était vétuste, les eaux se déversant dans les prés.

La réfection totale de ce réseau a été réalisée.

Après consultation l'entreprise Costes TPA de Mouret a été retenue.

Montant des travaux : 26070 TTC pour une longueur d'environ 300 ml

Ces travaux ont consisté à la reprise des eaux des divers regards et réseaux existants aux abords du village, à la réalisation d'une canalisation de diamètre 400 mm vers le ruisseau de Bétonesque et à la confection d'un exutoire en enrochement bétonné au niveau du ruisseau.

***Des travaux réalisés en concertation avec les propriétaires***

Pour permettre la réalisation des travaux une convention de passage a été signée avec chacun des propriétaires concernés qui ont tous accepté le passage de cette conduite ; qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

**Travaux voirie 2020 :**

***Pour avoir une bonne voirie***

Au cours de l'année 2020, les voiries suivantes ont été réalisées :

- Route de Reyt, 2<sup>ème</sup> phase,
- Chemin Alran à Bans,
- Chemin Gaston Flagnac,
- Point à temps route de Tillet,
- Bas de la route de La Garrigal,

L'ensemble de ces travaux représentent une longueur de 1105 m et le coût s'élève à 35 214€ TTC.

Signalisation horizontale : les passages piétons route de Lacombe ont été repeints, ceux du giratoire de Flagnac, à la charge de la commune, ont été réalisés en résine.

Le marquage des terrains de jeux de l'école de Flagnac a également été refait.

Marquage des places de stationnement sous la mairie.

L'ensemble des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise Signovia de Calmont., pour un montant de 2322 TTC

### Un nouveau camion pour l'équipe technique:

#### *Un véhicule indispensable pour notre équipe technique :*

Nous avons dû nous contraindre à remplacer le vieil IVECO qui nous a lâché en cette fin d'année. A présent c'est un beau Ford qui arpentera notre commune (prix d'achat 24 000€).

### Réalisation de la voirie et du fossé des eaux pluviales au lotissement St-Vincent:

#### *Une voirie définitive pour desservir les habitations*

L'entreprise Rouquette a procédé à l'aménagement définitif de la voirie avec calibrage du fossé des eaux pluviales longeant le lotissement.

Coût des travaux : 13 693€ TTC

### Equipement photovoltaïque sur bâtiment du centre équestre :

#### *Pour s'engager dans les énergies renouvelables, préserver notre planète tout en assurant des ressources financières pour la commune*

La municipalité poursuit les investissements dans le domaine des énergies renouvelables. Les bâtiments du centre équestre et de l'atelier communal vont être équipés de panneaux photovoltaïques (360 m<sup>2</sup> environ) d'une puissance de 100kwc. L'investissement réalisé représente un budget prévisionnel de 110 000€ pour une production annuelle estimée à 115 000kwh soit une recette annuelle estimée de 13 000€. Le financement est assuré à 100% sur le budget communal.

## **LES TRAVAUX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL « DEVIATION DU FOIRAIL » P Tieulié**

#### *Pour une déviation utile réalisée en coordination avec la municipalité et les riverains*

Au niveau du Foirail, la RD508, dite route d'Almont, était particulièrement étroite et présentait un certain danger, bien qu'il n'y ait jamais eu d'accident grave à déplorer. De plus les nombreux poids lourds desservant l'importante zone industrielle d'Almont occasionnaient une importante gêne pour les riverains. Après une étude de faisabilité demandée par le Conseil Municipal, le Conseil Départemental, avec l'appui décisif de nos Conseillers Départementaux, Michèle Buissenger et Christian Tieulié, a décidé de programmer cette opération, prenant en compte notre souhait de création d'un passage souterrain pour assurer la sécurité des piétons et tout particulièrement des résidents de l'EHPAD. Michèle Buissenger et Christian Tieulié, les services technique de la Subdivision de Rignac se sont mis à l'œuvre pour affiner l'étude. Les techniciens de la Subdivision de Rignac ont alors engagé une négociation avec les riverains concernés qui ont approuvé la réalisation de cette déviation. Je tiens à les remercier pour leur contribution à cette réalisation et à l'intérêt général de la commune.

Un merci tout particulier à nos élus départementaux, son Président, Jean François Galliard, Michèle Buissenger et Christian Tieulié ainsi qu'aux techniciens de la Subdivision de Rignac qui ont suivi ces travaux et à l'entreprise Rouquette pour la réalisation et son savoir faire.



**Revitalisation du centre bourg :**

***Notre projet phare de mandature : pour repenser la vie du village, assurer sa pérennité en favorisant la rénovation de l'habitat en concertation avec les habitants afin de redonner de la vie au village***

En 2018, un diagnostic a été réalisé par le cabinet OCTEHA, spécialisé dans l'étude de l'habitat, à l'assistance aux particuliers pour la rénovation de leurs habitations ainsi que dans l'aménagement urbain des centres bourgs. A partir de ce diagnostic, la municipalité a engagé la consultation d'un maître d'œuvre pour engager une étude préliminaire ainsi qu'un avant-projet global concernant l'aménagement public du centre bourg en adéquation avec le diagnostic d'OCTEHA et le nouveau PLUiH.

C'est le groupement Cyrille BONNET qui a été retenu pour conduire l'ensemble de ces opérations qui s'étaleront pendant toute la durée du mandat.

**Compte tenu des mesures sanitaires à appliquer concernant la COVID 19, les réunions publiques n'ont pu être tenues à ce jour, mais elles le seront dès que possible.**

**Travaux de requalification de l'espace public et de redimensionnement de la voirie de l'ancienne RD508 au « Bout du Lieu » :**

***Pour avoir une belle entrée Nord du village, pour les habitants et pour les spectateurs de « Hier un Village »***

La route de la Fontaine sera prolongée jusqu'au niveau de la nouvelle RD508 (route d'Almont) et remaniée afin de réaliser une continuité dans le tracé de cette voirie. L'ancienne route d'Almont sera également recalibrée, des trottoirs seront aménagés de part et d'autre jusqu'à la route de La Garrigal.

L'espace public situé devant la maison Lavigne sera aménagé et requalifié avec soin afin de constituer l'entrée Nord du village, empruntée par les habitants du plateau ainsi que les nombreux spectateurs du spectacle « Hier un Village ».

Les travaux devraient avoir lieu au cours de l'année 2021 (2<sup>ème</sup> semestre) si les financements sont obtenus.



**La place du « Bout du Lieu » à aménager en 2021**

**Démolition de vieilles maisons et aménagement d'un espace public qualifié :**

***Pour réduire les îlots insalubres et créer des espaces de rencontre***

Au n°19 de la rue de la Fontaine, face à « la grange du spectacle » et en bordure de la ruelle de la forge, un ensemble de trois vieilles maisons va être démoli. L'une appartient à la commune, les deux autres aux familles Cabantous et Thomas. Elles sont en cours d'acquisition. Ces familles ont accepté de nous les vendre pour une somme modique, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Cet ensemble sera démoli afin d'y aménager un espace public constitué d'un petit espace paysagé et d'une placette. Ainsi, un nouveau lieu d'échange et de rencontre viendra animer ce quartier. Le montant prévisionnel de ces travaux est de 60 000€HT. Les travaux pourront débuter dès que les subventions seront obtenues (au plus tôt 1<sup>er</sup> semestre).



**Maisons insalubres au 19 rue de La Fontaine**

**Aménagement route de La Prade :**

***Pour mettre en valeur le quartier résidentiel de La Prade et sécuriser la circulation des automobilistes, des piétons et des cyclistes sur cette voie urbaine***

La route de la Prade est fréquentée par de nombreux piétons (habitants du bourg de Flagnac, résidents de l'EPHAD ...) et prochainement par des vélos (voie verte). Afin de sécuriser cette voie, la municipalité a demandé une étude à « Aveyron Ingénierie » pour la réalisation d'une « voie centrale banalisée »

La route comprendra trois parties : une partie centrale de 2,5 mètres pour les voitures et 2 voies latérales de 1.5 mètres pour les piétons et les cyclistes. Lors de leurs croisements, les voitures empièteront sur les parties latérales, les cyclistes et les piétons restants prioritaires.

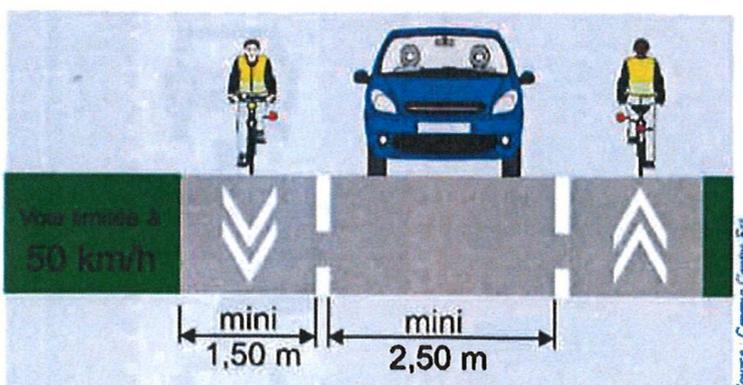
Afin de rendre ce secteur plus agréable, il pourrait être aménagé une ou deux zones de repos (bancs, arbres ...)

Pour plus de sécurité, la vitesse sera limitée à 30 km/h. D'autre part, le souhait de la municipalité serait que le maximum de voitures qui circulent entre Flagnac et Port d'Agrès passent par le giratoire de Flagnac.

Cette opération demandera d'importants travaux de voirie, élargissement ponctuel par acquisition de terrain et mise en place de drains dans les fossés.

Ce projet a été présenté le 9 octobre 2020 aux riverains de la route de la Prade et a reçu un avis favorable.

Les travaux seront réalisés au cours du deuxième semestre 2021, après obtention des financements possibles.



## L'adressage :

### *Pour que les secours ne perdent pas une minute*

L'adressage consiste à identifier et à nommer les différentes voies de la commune desservant des maisons et à attribuer un numéro à chacune d'elles.

Cette identification permet un repérage plus rapide en cas d'intervention des secours (pompiers, docteurs ...) mais également pour la distribution du courrier et les livraisons.

Actuellement, les bourgs de Flagnac, d'Agnac et leurs abords, les secteurs de Merle et de La Combe, sont adressés. La prochaine étape (courant 2021) consistera à réaliser l'adressage complet de la commune (hameaux et habitations isolées).

## **MISE EN PLACE D'UNE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

### *Pour prendre en compte l'expérience de nos sages et les souhaits de notre jeunesse*

#### **Le Comité des sages : F Domergue**

C'est le 12 octobre 2020 qu'a eu lieu la réunion d'intronisation du comité des sages.

Cette instance consultative inédite sur notre commune a vocation par ses réflexions et ses propositions à apporter un éclairage au conseil municipal.

Les dossiers de réflexions viendront soit des sages eux mêmes soit, leur seront soumis par la municipalité (bien évidemment le rôle décisionnel des élus sera respecté).

Pour faire vivre cette forme de démocratie participative la liste suivante a été validée par le conseil municipal du 28 septembre 2020 pour une durée de 3 ans : ANGE Jean-Bernard, AUJOLS Yvette, CABANTOUS Solange, CHAMBON Régine, DELAGNES Huguette, ESTREGUIL Jean-Pierre, FERNANDEZ Yves, FUMEL Daniel, GUENOT Christian, GUILLEBASTRE André, LANTUECH Marie-Claude, LOUBIERE Josiane, MAS Joëlle, RICHARD Alain, STENGELE André.

Nous remercions tous ces membres qui veulent bien mettre leurs expériences, leurs connaissances ainsi qu'un peu de leur temps à la disposition de notre commune.



Le Comité des Sages lors de son intronisation

## Le Conseil Municipal des enfants : I Bousquet

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Flagnac et du RPI Agnac/Labessenoit, ont été initiés à l'éducation de la démocratie. L'enfant étant reconnu comme citoyen à part entière.

Avec le concours de leur institutrice respective, ils ont préparé leur liste électorale et présenté leur projet.

Le 16 octobre 2020, a eu lieu, pour la première fois, l'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Ont été élus Conseillers Municipaux :

- à Flagnac : Cantournet Isoline, Delagnes Albin, Domergue Julia, et Thuillier Lily,
- à Agnac/Labessenoit : Molinié Solène, Lantuéjoul Clément.

Le Maire Sénior et ses adjoints seront élus ultérieurement après le confinement.

Le CME représente un lien entre les enfants et les élus adultes.

Félicitations aux nouveaux élus. Merci aux enfants et aux enseignantes de s'être investis dans cette démarche.



## **LES ECOLES** I Bousquet

### *Pour maintenir des écoles les plus performantes possibles pour l'avenir de nos enfants et la sauvegarde de nos communes*

La rentrée 2020/2021 des classes s'est passée normalement malgré les conditions sanitaires en vigueur (port du masque obligatoire pour le personnel).

Depuis le 2 novembre, le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.

Les exercices de sécurité alerte incendie et PPMS (**P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**écurité) sont exécutés périodiquement (le dernier : 15 octobre 2020) avec différents scénarios.

Les enfants ont eu un bon comportement et de bons réflexes.

### Ecole de FLAGNAC

#### *Une augmentation globale des effectifs.*

Les effectifs sont en hausse : 54 élèves répartis en 3 classes.

Mme JOFFRE : 18 élèves en maternelle.

Mme PASTOR : 14 élèves en CP-CE1.

Mme HADJ remplace Mme BROUSSAL en congé maternité : 22 élèves en CE2-CM1-CM2.

#### Les projets

- Intervenant à l'école dans toutes les classes sur le thème des déchets et du recyclage.

- Vendanges à la vigne du spectacle et fabrication de jus de raisin.

- Le livre chouchou en maternelle.

- Spectacle « Planète Mômes » pour les maternelles.

- Projet jardin.

- Rencontres sportives.



### **RPI (Agnac et la Bessenoît) : 29 élèves ( + 2 en janvier)**

#### **Ecole d'AGNAC :**

Mme AMANS : 16 élèves en maternelle-CP-CE1 dont 2 qui feront leur rentrée en janvier.

#### **Les projets**

- « Mot à mot » cette année est axée sur le vocabulaire.
- Spectacle CP/CE1 « Tic Tac Tock » ( salle Yves Roques en janvier)
- Le livre chouchou (Agnac).
- Rencontres sportives.



### **Un nouveau service de repas :**

*Pour une meilleure qualité des repas et pour garantir le respect des normes sanitaires de plus en plus exigeantes*

Le Conseil Municipal a décidé d'améliorer l'offre cantine afin de proposer des repas variés et de qualité (avec notamment des aliments bio et labellisés), garantissant la traçabilité et la conformité des nouvelles réglementations sanitaires. C'est le prestataire ANSAMBLE qui fournit les repas de nos écoles.

## **URBANISME O Lantuejoul**

### *Notre commune est attractive pour son dynamisme et sa qualité de vie*

En 2019-2020, ont été instruits pour notre commune. 20 PC (permis de construire) et 48DP (déclarations préalables de travaux, pose de panneaux photovoltaïques, changement de menuiseries, piscines, ravalements de façades, abris de jardin de moins de 20m2 ....). Nous comptons aussi une quinzaine de transactions immobilières de particuliers à particuliers.

Tout projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessite une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...).

L'application du droit des sols (ADS) consiste à s'assurer de la bonne application des règles d'urbanisme sur votre commune. C'est Rodez Agglo qui a en charge l'instruction des dossiers d'urbanisme.

**Depuis de nombreuses années, la commune a initié le programme de ravalement de façades privées. Une nouvelle action d'aide au ravalement de façades est menée afin de mettre en valeur l'identité et l'image des centres bourgs et plus particulièrement dans le projet de revitalisation et d'amélioration de l'habitat du centre bourg de Flagnac. Le montant de cette subvention est de 40% du montant HT des travaux et celle-ci est plafonnée à 2000€ (règlement d'attribution disponible en Mairie).**

Nous rappelons que le secrétariat de la mairie et l'adjoint en charge de l'urbanisme sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Rodez Agglo tient une permanence **Administration du Droits des Sols** dans les locaux de Decazeville Communauté (RDV **05 65 73 82 29**).

#### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Decazeville Communauté PLUi-H**

Actuellement, plusieurs communes disposent de leur propre document d'urbanisme. Afin de mettre en œuvre un projet ambitieux et cohérent à l'échelle du territoire communautaire, il est aujourd'hui nécessaire d'harmoniser l'ensemble des politiques communales d'aménagement. L'urbanisme est devenu une compétence intercommunale. L'enquête publique du PLUi-H a eu lieu du 25 août au 5 octobre 2020. Pour notre commune nous allons passer de 69 hectares à 13 hectares de terrains constructibles Dernière étape pour le PLUi-H : La validation par l'approbation du Conseil Communautaire est prévue début 2021.

## Projet d'accueil des futurs salariés de l'établissement pour malvoyants

### *Pour accueillir dès la mise en service les familles et les enfants pour le développement de notre commune*

En 2019 l'ancienne équipe municipale après avoir acheté le terrain Brun à Merles avait décidé de rechercher un promoteur pour l'aménagement et la construction de maisons sur ce terrain de 5800m<sup>2</sup>. A ce jour nous attendons des propositions de promoteurs susceptibles de construire 6 maisons à vocations locatives dans l'objectif de pouvoir accueillir des futurs employés de l'établissement pour malvoyants.

## AFU, poursuite de l'urbanisation d'Agnac

### *Pour un aménagement urbain de qualité*

Une AFU est une association foncière urbaine qui a pour objet, de réaliser un projet de remembrement de parcelles constructibles afin de valoriser financièrement les terrains en permettant d'adapter le parcellaire à un projet d'aménagement global. Sur la zone des Plaines d'Agnac 9 propriétaires se sont constitués en association et proposeront à terme 29 terrains à la vente dans un environnement de qualité

## **UNE NOUVELLE COMMUNICATION** *O Lantuejoul*

### *Pour mieux communiquer avec de nouveaux outils*

#### Panneau-Pocket

L'équipe municipale a décidé de mettre à la disposition des habitants de la commune ce nouvel outil de communication pour être informé en direct de l'actualité de la commune mais aussi recevoir des alertes .

Faites télécharger gratuitement l'application Panneau-Pocket pour smartphone et tablette à votre famille, à vos proches, amis, collègues de travail...

Panneau pocket est aussi disponible sur ordinateur via le lien :

<https://app.panneaupocket.com/> L'information locale est précieuse.

Cette application connaît un véritable succès dans notre commune, à ce jour nous comptons plus de 450 Smartphones qui ont mis Flagnac en favori.

#### L'écran d'accueil de la Mairie

Depuis Mai 2020 un écran a été installé dans l'accueil de la Mairie, sur ce dernier vous trouverez les dernières informations de la commune (vie communale, vie associative)

#### Site Internet

Un nouveau site internet sera mis en ligne au cours du premier semestre 2021

## **LE CAMPING** *V Puech*

### *Pour un indispensable renouveau du camping*

Le camping a été exploité ces deux dernières années sous le régime de la régie intéressée. Le régisseur a assuré l'exploitation commerciale. Tous les frais d'exploitation incombent à la collectivité, qui encaissait les recettes et reversait un intéressement négocié au régisseur. Pour les saisons 2019 et 2020 le snack bar et l'espace aquatique ont connu une belle activité. Par contre pour la partie hôtellerie de plein air le succès n'a pas du tout été au rendez vous. Les campeurs d'aujourd'hui recherchent des locatifs de qualité (Mobil home, mobil home toilé, chalets.)

Le camping est une structure qui a besoin d'investissements et de développer son offre commerciale. Il est situé dans une zone touristique attractive et les prestations existantes sont un atout pour intéresser un professionnel qui souhaite investir et développer cette activité. Après avoir pris l'avis d'un notaire, d'ADT

(Aveyron Développement Tourisme), de la CCI, de l'office du tourisme de Decazeville communauté, tous professionnels du secteur de l'hôtellerie de plein air, et, suite à diverses réunions de travail, le conseil municipal du 26 octobre 2020 a décidé de le proposer à la vente ou à la location-vente. Le devenir du camping devrait permettre à notre commune de trouver une nouvelle dimension dans le paysage touristique aveyronnais.

## CIVISME ET QUALITE DE VIE *les membres de la commission*

### *Pour respecter les règles du bien vivre ensemble et maintenir notre qualité de vie*

#### Nuisances sonores

Afin de respecter votre entourage, nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2000-02427 du 11.12.2000, article 14, l'usage de machines et appareils bruyants tels que scies, tronçonneuses, tondeuses, débroussailleuses, ...est autorisé :

- **En semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Au-delà du respect de ces plages horaires, nous vous invitons à veiller aux autres bruits de comportement tels que les aboiements à répétition des chiens, la diffusion de musique, comportements bruyants, tapage...

#### Le tri un geste citoyen :

La collecte sélective permet de séparer emballages, journaux et magazines des ordures ménagères résiduelles afin de pouvoir les recycler. Cela implique un tri à la source essentiel et indispensable de la part des habitants en vue d'avoir une attitude responsable pour la nature et de contenir l'augmentation du coût de leur gestion. Seuls, les déchets ménagers vont dans les conteneurs verts ou jaunes ; **tous les autres doivent être amenés à la déchetterie car non admis dans les déchets ménagers.**

Vous devez déposer en déchetterie vos déchets verts (feuilles mortes, tontes d'herbe, tailles des haies, d'arbres et d'arbustes, d'élagages), gravats, encombrants, mobiliers, métaux, cartons, bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, aux jours et horaires suivants :

- Déchetterie de la Sole à Flagnac : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le samedi de 8h00 à 12h00
- Déchetterie du Montet à Aubin : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

#### Animaux de compagnie:

Les chiens doivent être tenus en laisse et ils ne doivent pas circuler sur la voie publique seuls. Trop de divagations sont observées, nous vous invitons à respecter ces règles simples, nous avons de nombreuses plaintes d'habitants concernant ces nuisances (déjections, insécurité,...).

*Pour le respect de ces règles élémentaires et mettre fin à la divagation des animaux un nouvel arrêté a été pris par le maire. Il sera procédé à la mise en fourrière des animaux errants et à la stérilisation des chats. Leurs maîtres devront s'acquitter des frais correspondants. Les propriétaires sont à présent informés.*



Quelques photos qu'on ne souhaite pas revoir



Affichage existant dans les bourgs

## *Une épreuve pour la population mais aussi une formidable action de solidarité de la part de nos généreuses couturières*

### Les masques

Plus de 1 000 masques tissus ont été confectionnés par 26 couturières volontaires. Ils ont été distribués le week-end du 9 et 10 mai 2020, aux habitants de la commune par les conseillers municipaux de chaque secteur.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les personnes qui ont participé à cette démarche :

FLAGNAC : ALLIGUIE Christel, DALMON Maryline, DOMERGUE Nadine, GARCIA Virginie, GUIBERT Nathalie, LACOMBE Delphine, LACROIX Sophie, LAVERHNE Michèle, LERA SIERRA Natacha, Mariuzzo Christine, MONTBROUSSOUS Françoise, PUECH Véronique, ROQUES Stéphanie, TERRIE Martine.

AGNAC : AGELOU Ginette

, BETERAC Jeanine, BORIES Monette, CHUILLET Céline, DELAGNES Huguette, DELAGNE Marylène, FABRE Marie-France, GRIALOU Josiane, HOT Christian, IMBERT Marie-Claude, JOFFRE Michèle, JOFFRE Mireille, Marie, MARONDA Anne-Elisabeth, MARTIN Rosy, Sandrine et Marie.

## **CULTURE ET ANIMATION** *les membres de la commission*

### *Malgré l'arrêt brutal des animations organisées par les associations pour cause de COVID, une vie culturelle très riche et bien fournie*

En raison des obligations sanitaires et de la sécurité sanitaire liées à la COVID 19, de nombreuses animations (spectacles, fêtes de village, ...), ont dû être annulées.

#### **« HIER UN VILLAGE » à l'émission « Des racines et des ailes »**

Après le passage à l'émission « Des racines et des Ailes », qui a connu un important retentissement médiatique, les réservations étaient en train d'exploser et la 39<sup>ème</sup> édition devait battre tous les records. Mais c'était sans la COVID qui a obligé l'association à annuler les représentations. Ce devrait être encore mieux en 2021....

#### **FLAGN'ART**

432 personnes ont visité l'exposition biennale « Flagn'art » qui a pu avoir lieu du 23 juillet au 16 août 2020, sur le thème ARBRES et PAYSAGES. 16 artistes plasticiens et 2 collectifs (Foyer de vie d'Auzits et EPHAD de Decazeville) présentaient leurs œuvres. Un grand merci à André Stengele et Colette Marin pour ce succès.

Dans le même temps, le Président de l'ATVL André Romiguiere (Association Touristique de la Vallée du Lot) a animé des visites guidées du village.

L'association, « Hier un village », a ouvert le site du spectacle aux visiteurs.

Des activités pour les enfants, certains vendredis matin de juillet et août 2020, se sont déroulées dans la bonne humeur et la joie des jeunes participants et des organisateurs, permettant de poursuivre un lien entre le spectacle et ses adhérents.

Nous remercions tous les bénévoles associés à la réussite de ces événements.

#### **Le vide grenier du Rugby :**

Le vide grenier du 09 août 2020, organisé par le club de rugby dans le parc du Château de la Griffoulière a été un vif succès grâce au dévouement des bénévoles.

Le cirque Piccolino est venu s'installer, le 30 juillet, près du camping pour nous proposer son spectacle. Plus de 120 personnes ont assisté à une superbe représentation pour le plaisir des petits et des grands.

#### **Les cabanes à lire :**

Côté lecture, deux « cabane à lire » sont à votre disposition ; une à Flagnac, sur la place de l'église et une autre à Agnac à côté de l'église

Vous pouvez prendre les livres que vous désirez et les reposer lorsque vous aurez fini de les lire.

Si vous avez des livres à donner, merci de les remettre à la mairie ou aux personnes chargées de l'entretien de ces endroits : Agnès Delagnes, Josiane Coite, Christine Hazard, Maryline Dalmon ou Irène Bousquet.

Le Château de Pagax a permis aux enfants qui le désiraient de participer à une « Chasse au Trésor » sur son histoire, ses personnages, ses anecdotes, le 19 septembre 2020. Ils ont tous été récompensés par de petits cadeaux à l'effigie du Château.

Le 5 octobre 2020, Madame la Député Anne Blanc, Madame la Sous-préfète Pascale Rodriguo, Monsieur Patrice Gintrand architecte des Bâtiments de France, des élus locaux et des bénévoles de l'association « Les Amis du Château de Pagax » sont venus témoigner de leur intérêt qu'ils portent à la sauvegarde de ce château.

L'émission « Des racines et des ailes » diffusée le 7 octobre 2020 a permis, à beaucoup de téléspectateurs, de découvrir ce patrimoine.

Nous souhaitons au propriétaire, Monsieur Dessalle, de pouvoir bénéficier des retombées médiatiques lui permettant de continuer la restauration de ce bâtiment avec tous nos encouragements.

#### Exposition des reliques religieuses de Flagnac au Musée Fenaille :

Du 17 octobre 2020 au 28 février 2021, le musée Fenaille expose des trésors d'orfèvrerie du Rouergue Médiéval.

La commune de Flagnac a prêté les reliques religieuses de l'église Saint Martin.

Le trail « Tana Quest » 2019, a réuni 700 participants. Les bénéficiaires ont aidé au financement des études de jeunes éthiopiens et ont facilité l'accès au logement pour des familles de Decazeville. Pour 2020, le trail est annulé.

## L'ECONOMIE SUR NOTRE COMMUNE

### *Un nouveau nom pour un nouveau départ L' Epi-Café devient le Vincépi*

Guillaume et Maud, qui depuis plus de dix ans, tenaient l'Epi café au centre bourg, quittent leur commerce pour une nouvelle aventure. Depuis le 1er septembre, ce sont Catherine et Thierry Vincent qui ont repris le flambeau. Originaire de Cransac, ce couple cherchait une affaire et s'était d'abord tourné vers une activité commerciale entre Nîmes et Montpellier. Finalement, Catherine et Vincent, séduits par le projet flagnacois, s'installent sur notre territoire.

Leur magasin propose un coin épicerie, un dépôt de pain, la vente de journaux, de tabac, la Française des Jeux , des pizzas faites maison à consommer sur place ou à emporter. En outre, des casse-croûte ont lieu les samedis matin (soupe au fromage, tête de veau, tripous).

Le Vincépi est ouvert tous les jours, de 7 h 30 à 22 heures (fermé le lundi ). . Informations au 06 42 52 19 29 et 05 65 64 83 31

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine et Thierry et nous remercions Guillaume et Maud pour le dynamisme qu'ils ont apporté à la commune durant ces années.

La municipalité se réjouit de la reprise de ce commerce indispensable à la vie du village ce qui vient conforter notre projet de revitalisation du centre bourg.

#### Nouvelles entreprises

### *De jeunes entreprises s'installent et investissent sur notre commune, sachons travailler localement !*

- **Daniel POINT** Travaux de maçonnerie générale + rénovation Tél : 07 87 16 57 52  
Pagax 12300 FLAGNAC
  
- **Cyril MARONDA** Entretien du paysage + aide à la personne Tél : 06 06 47 51 71  
18 allée Beau Soleil Agnac
  
- **Sébastien ACQUIER** Entretien espaces verts Tél : 06 81 39 01 39  
1010 Route de St Jacques Agnac

### NOTE RELATIVE AU PROJET DE CREATION D'UN EANM A FLAGNAC

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Conseil Départemental en 2019, la Fondation OPTEO a été retenue comme porteuse du projet de création d'un Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM, anciennement dénommé Foyer de vie) de 42 places pour adultes déficients visuels avec ou sans troubles associés sur la commune de Flagnac. L'autorisation sollicitée par la Fondation OPTEO pour la création de cet établissement a été acceptée et reconnue par l'arrêté du Président du Conseil Départemental en date du 23 décembre 2019.

#### **1. Le public accueilli**

La capacité de l'établissement sera de 42 places réparties de la manière suivante :

- 39 places d'hébergement complet en internat,
- 2 places d'accueil temporaire avec hébergement,
- 1 place d'accueil de jour

L'EANM s'adresse à des adultes de plus de vingt ans :

- en situation de déficience visuelle (avec ou sans troubles associés)
- que le handicap rend inaptes à toute activité professionnelle,
- qui conservent un certain niveau de compétences dans les actes de la vie quotidienne et de compétences fonctionnelles,
- qui ont besoin d'un suivi médical /paramédical régulier sans que celui-ci soit constant,
- qui ont besoin d'être stimulés / accompagnés dans les actes de la vie quotidienne,
- qui peuvent être porteurs de troubles associés,
- qui disposent d'une notification d'orientation d'une CDAPH.

#### **2. Les modalités d'accompagnement**

Au regard de sa spécificité dans le domaine de la déficience visuelle et du public accueilli, l'EANM de Flagnac délivrera :

- des prestations en lien avec l'autonomie de la personne (techniques et stratégies compensatoires liées à la déficience visuelle...)
- des prestations en lien avec la participation sociale (développement de la citoyenneté et de la participation à la vie ordinaire et vie sociale...)

Ces prestations s'appuieront sur une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et notamment dans la déficience visuelle.

La création de cet établissement s'accompagnera donc de créations de postes, **que l'on peut estimer à une trentaine.**

#### **3. Projet architectural**

Le terrain d'implantation de l'établissement se situe à La Griffoulière, proche du Château du même nom et du village de Flagnac. Le cabinet d'architectes HBM, sollicité par la Fondation OPTEO, propose ainsi le projet architectural suivant :



**Jean Pierre BENALET**  
**Directeur Général**

## LE MOT DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX *M Buessinger et C Tieulié*

Chers Flagnacoises, chers Flagnacois,

C'est un réel plaisir pour nous de vous retrouver grâce à ce bulletin municipal.

Nous terminons une année 2020 très difficile pour nous tous, avec les conséquences de cette crise sanitaire qui a bouleversé nos vies et touché nos familles avec pour, certains d'entre nous, la disparition d'êtres chers.

Nous avons une pensée pour eux car nous n'avons pas été en mesure de leurs rendre l'hommage qu'ils méritaient et leur dire un dernier adieu.

Le Conseil Départemental s'est fortement investi dans ces crises sanitaires successives en investissant dans la fourniture d'équipements spécifiques pour tous nos personnels des maisons de retraite et des services à domicile. Une équipe de notre laboratoire départemental d'analyse vétérinaire est en soutien des laboratoires privés pour les aider dans la mise en œuvre des tests de dépistage.

Formulons ensemble le vœu que ce printemps 2021, avec l'espoir d'un vaccin, nous permette de vaincre ce virus et de vivre une année plus sereine.

Nous espérons fortement que notre spectacle d'été, HIER UN VILLAGE, pourra à nouveau être rejoué. Il nous a beaucoup manqué et c'est ainsi que nous avons pu mesurer l'impact économique qu'il apportait à notre territoire et à l'Aveyron tout entier. Toute l'équipe d'hier un village peut compter sur notre soutien et celui du conseil départemental. 2020 a été l'année de renouvellement de votre équipe municipale. Nous lui disons combien nous aurons encore le plaisir de travailler ensemble au service de notre territoire.

Les travaux que nous avons prévus pour FLAGNAC ont tout de même pu avancer.

La déviation du village est terminée et déjà très appréciée de tous et de nos voisins d'ALMONT LES JUNIES.

L'équipe municipale en a profité pour embellir l'entrée du village et réaliser de nouveaux espaces de stationnement permettant de mieux répondre à la logistique nécessaire aux animations du village.

Nous espérons que 2021 verra le début des travaux du Foyer de Vie pour Déficiants Visuels. Le porteur de projet OPTEO est prêt ; le permis de construire sera déposé lorsque le Plan local d'urbanisme intercommunal sera adopté.

2021 sera aussi une année de renouvellement pour les élus départementaux.

Nous terminons ce mandat en pensant avoir bien travaillé pour notre canton et plus particulièrement pour votre village et nous espérons bien pouvoir poursuivre cette belle mission à vos côtés car nous sommes fiers de servir notre beau canton.

Nous ne pouvons terminer sans vous souhaiter une nouvelle année pleine de bonheur retrouvé à partager en famille et tous ceux qui vous sont chers.

Belle année à vous tous faite de joie et d'espoir.

Michèle BUESSINGER

Christian TIEULIE

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Association	Président
Hier un village	Christian Roques
Tana Quest	Benoit Roques Stéphane Boutonnet
Club de l'Amitié	André Guillebastre
Gymnastique d'entretien	Cécile Charles Marie Claude Lantuech
Société de chasse St Hubert de Flagnac	Patrick Bony
Société de chasse d'Agnac	Yves Malaval
Société de Pétanque d'Agnac	Philippe Beugnet
Carreau flagnacois	Guillaume Thuillier
Comité d'Animation du Village d'Agnac	Sandra Antraygues
Comité des Fêtes de Flagnac	Mathieu Domergue Basile Pichon
Association de Parents d'Elèves Flagnac	Sans responsable
Association de Parents d'Elèves Agnac	Cathy Garcia
Rugby Bassin Flagnac Agnac	Pascal Mazet
Flagn'Art	André Stengele

Pour des raisons de COVID19 et de mesures sanitaires, aucune animation n'est programmée à ce jour pour 2021.

## L'ETAT CIVIL

### Naissances

CANET Rose	le 6 février 2019	PAILHORIES Thérèse *	le 1 mars 2019
GARCIA Jade	le 22 mars 2019	VAISSIERES Jean *	le 2 avril 2019
ALARY Anaé	le 15 avril 2019	CARBONNET Marie Lucie veuve DESTRUEL	le 16 mai 2019
GARCIA Léo	le 9 juin 2019	ROUQUETTE Thérèse épouse DALMON	le 4 juillet 2019
DOUGE Maxen	le 30 juin 2019	COUDERC Michel	le 17 juillet 2019
RUBIRA Mathide	le 11 juillet 2019	GUIBERT André	le 24 octobre 2019
ROCCA Lara	le 30 juillet 2019	DOMERGUE Georges	le 10 décembre 2019
COPPALONI Sofia	le 12 août 2019	FOURNIER Odette veuve ROUQUETTE	le 6 janvier 2020
TRAYSSAC Angel	le 9 octobre 2019	CAVAIGNAC Odette veuve COUCHET	le 19 février 2020
BARTOLINI – OLIVIER Léonard	le 15 novembre 2019	DUPON Roger *	le 22 février 2020
FAJOUX Evan	le 4 juillet 2020	POUJOL Yvette *	le 5 mars 2020
RAMA Nathalya	le 28 août 2020	BEUGRE DAGO Danièle née VILLAS	le 23 mars 2020

### Mariages

MARCON Mathieu et ROUQUETTE Audrey	le 6 avril 2019	AYMARD René *	le 29 mars 2020
ABDOUL KARIM Mourchidou et		PAUZIES Rosette *	le 30 mars 2020
BADUEL Coralie	le 8 juin 2019	REGOURD Pierre	le 31 mars 2020
ALRAN Jean Philippe et GUEZ Sylvie	le 17 août 2019	JAGUE Pierre *	le 3 avril 2020

### Décès

CAYLA Marie Thérèse * veuve LABRO	le 7 janvier 2020	SEGURET Germain *	le 19 avril 2020
VINCENT Christiane	le 25 janvier 2020	BERCLAZ Angèle née LANDEZ	le 1 mai 2020
VIGUIE Jacqueline *	le 28 janvier 2020	SORS Jacques *	le 7 juin 2020
SALES Michel	le 2 février 2020	BOUYGUES Denise épouse PONS	le 3 juillet 2020
ESCAFFRE Philippe *	le 8 février 2020	SOULIE Alfred	le 10 septembre 2020
CAHORS Madeleine veuve RECLUS	le 26 février 2019	CUGNY Eric	le 27 septembre 2020

## VIE PRATIQUE

### Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8h30 à 11h30  
 Téléphone : 05 65 64 01 06  
 Contact : mairie.flagnac@wanadoo.fr  
 Site internet : [www.flagnac.fr](http://www.flagnac.fr)

### Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en mairie muni de votre livret de famille.

### Date de distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation le 23 janvier 2021 de 9h à 12h.  
 Flagnac, salle des mariages le 30 janvier 2021 de 9h à 12h.

### Déchetterie

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30  
 samedi de 8h00 à 12h00, fermé le mercredi

## NOS PARTENAIRES



**La qualité au sens propre**  
Devis gratuit

- Entretien régulier de la propreté de tous locaux professionnels ou collectifs
- Toutes opérations de nettoyages spécifiques (surfaces en hauteur, remise en état, après sinistre, panneaux photovoltaïques, traitement des sols...)
- Nettoyage de surfaces vitrées toutes hauteurs (vérandas)

ZADu Combal - 12300 DECAZEVILLE  
 Tél. 05.65.43.46.13 - verialis@orange.fr



**Une entreprise familiale, 2 domaines d'activités**

**ELIT**

L'électricité industrielle et tertiaire

- Electricité tertiaire et industrielle
- Courants forts et courants faibles
- Bureaux d'études techniques
- Dépannage et maintenance électrique
- Groupe électrogène

**SLR**

Les réseaux d'énergie

- Réseaux d'énergie
- Réseaux aérien et souterrain HTA / BT
- Eclairage public
- Mise en valeur de monument
- Eclairage de terrain de sport
- Bureau d'étude

Z A du Combal - 12300 DECAZEVILLE - Tél : 05 65 43 19 35 - www.groupe.laren.com



**Sebastien Acquier**  
0681390139

Service à la personne  
 Entretien espaces verts - Petits travaux d'habitat  
 Service aux entreprises  
 sebacq121973@gmail.com  
 1010 Route de Saint Jacques Agnac 12300 Flagnac



**Agent CLAAS** **Agent MF**

**12300 ALMONT LES JUNIES**  
**05.65.64.04.34**

**ACQUIER Laurent**  
**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**



MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
 COURANT FORT / FAIBLE  
 PHOTOVOLTAÏQUE  
 DÉPANNAGE

103, Lot. des Hautes Plaines - Agnac -  
 12 300 FLAGNAC  
 Tél / Fax : 05 65 43 59 05  
 acquier.laurent@wanadoo.fr

**Le Raisin d'Oré**  
 CAVE - BRASSERIE  
 PRODUITS REGIONAUX

91 RUE CAYRADE  
 12300 DECAZEVILLE

DU MARDI AU SAMEDI  
 DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H

TÉL : 05 65 63 01 57  
 MAIL : le-raisin-dore@orange.fr

**DESTRUELS DB BOUYGUES**  
 Naturellement performant

**ALIMENTATION ANIMALE,  
 AGRICULTURE & JARDINAGE**  
**RAYON PECHE : APPATS & MATERIELS**

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55  
 Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20  
 Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23

**extra ELECTROMÉNAGER • IMAGE • SON extra ELECTROMÉNAGER • IMAGE • SON**

MAZARS 05 65 43 32 21

**SPORT et MODE**  
**SPORT 2000**  
**DECAZEVILLE**

**Intermarché contact**  
**SAS CARTILOU**  
 RD 963 - Lieu dit La Planque  
 12300 FLAGNAC  
 Tél. : 05 65 43 90 01

**leDRIVE Intermarché**

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h00 - 19h et Dimanche : 9h-12h

**TRYBA**  
 FENÊTRES - PORTES - VOILETS  
 tryba.com

**COPPALONI Samuel**  
 Technico commercial  
 06.50.13.83.44  
 scoppaloni@tryba.fr  
 www.tryba.com

Z.I du Piégat RD840 12110 AUBIN 05.65.63.20.90  
 6 Avenue de l'hôpital - Bourran 12000 RODEZ 05.65.69.72.12

**MARONDA Cyril SP**

Entretien du Paysage  
 Service à la personne

**06 06 47 51 71**  
 18, Allée Beau Soleil Agnac - 12300 FLAGNAC  
 cyril.maronda@gmail.com

12300 ALMONT les JUNIES

**RICI**

05.65.64.09.22 *Mon Carrossier*

**MITC**  
 L'EVIDENCE CONFORT

mtc.bureau12300@gmail.com

Chauffage: FIOUL - GAZ - GRANULES - BOIS  
 Contrat d'entretien  
 Dépannage

45 Avenue Victor Hugo 12300 DECAZEVILLE

**05 65 43 09 09**

*Vincépi  
 chez cab et tili*

05 65 64 83 31  
 vincepi.flagnac@orange.fr  
 6 rue de la fontaine  
 12300 Flagnac

**Menuiserie DALMON Simon**

- Menuiseries Bois-alu-PVC
- Cloisons sèches
- Plafonds suspendus
- Vérandas